

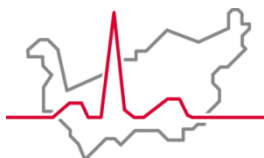
Examens de médecine nucléaire

INFORMATION AUX PATIENTS ^{99m}Tc



Nous vous prions de lire attentivement les informations au verso. N'hésitez pas à poser des questions si vous souhaitez obtenir des précisions. Contact : T 027 603 43 00

Service de radiologie | Médecine nucléaire
Hôpital de Sion
Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)



Hôpital du Valais
Spital Wallis

www.hopitalvs.ch | www.spitalvs.ch

Principe d'un examen de médecine nucléaire

- Il s'agit d'un examen d'imagerie médicale réalisé après administration, le plus souvent par injection, parfois par ingestion ou inhalation, d'une très faible quantité d'un produit radioactif appelé radiopharmaceutique.
- **L'examen n'est pas douloureux.**
- Le radiopharmaceutique utilisé se fixe sur l'organe ou le tissu que l'on souhaite examiner. Son émission de rayonnements permet la réalisation d'images grâce à l'usage de gamma-caméra.
- Après l'administration du radiopharmaceutique, le patient est considéré comme la source des rayonnements. Le radiopharmaceutique s'élimine par voie urinaire et digestive. Il est donc important de suivre les règles d'hygiène de base et de se laver les mains après chaque passage aux toilettes.
- Les femmes en âge de procréer doivent avertir leur médecin avant l'administration du radiopharmaceutique. Nous effectuons un test de grossesse de façon systématique avant l'administration, en cas de doute.

Signalez tout problème à l'équipe soignante.

Quels sont les mesures de protection pour votre entourage ?

La dose de radioactivité est considérée comme négligeable. Cependant, il est préférable de limiter au maximum l'exposition de votre entourage et donc de suivre les recommandations suivantes:

- Pendant les heures qui suivent l'examen, il est conseillé de boire au minimum 1 litre pour favoriser l'élimination par les urines.
- Après chaque passage aux toilettes, passez une lingette sur la lunette des WC et lavez vos mains. Urinez assis afin d'éviter les projections et tirez la chasse d'eau deux fois.
- Si vous avez des enfants en bas âge, vous pourrez rester à côté d'eux mais il faudra éviter de les serrer dans les bras plus de 30 minutes.
- Evitez de rester près des femmes enceintes plus de 30 minutes car le fœtus est sensible aux radiations. Dans tous les cas, essayez de garder une distance plus grande que 2 mètres.
- En cas d'allaitement, celui-ci devra être interrompu pour 12 heures.
- Vous pouvez utiliser les transports publics sans restriction.
- Au travail et si vous devez recevoir des tierces personnes à la maison (amis, personnel soignant), aucune précaution n'est requise.

Après 24 heures, il n'est plus nécessaire de prendre de précaution particulière.